

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

02

TELECOMMUNICATION

04

SANTE PUBLIQUE

02

ECONOMIE

03

COMMUNICATION

01

ADMINISTRATION

08

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

ENERGIE

12

RURAL

05

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2156

8 Octobre 2020

8 October 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	020.20/AONO/CIPM/SONARA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 08/09/2020 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER PHOTOCOPIE À LA SONARA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-10-2020

2	Reference	021/AONO/SONARA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 21/09/2020 POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU SECTEUR 1 DE LA CITÉ BOTA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	22-10-2020

3	Reference	0005/MINPH/HSPIC-C/CTN-PBF/CSPM/2020 DU 21/09/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/MINPH/HSPIC-C/CTN-PBF/CSPM/2020 DU 21 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES ÉQUIPEMENTS DE L'INTERNAT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : CRÉDIT ADDITIONNEL IDA N° 6225-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-10-2020

4	Reference	001/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2020 DU 07 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES PICK-UP 4X4 À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MAGZI S.A(PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI - EXERCICE 2020 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-11-2020

5	Reference	010/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR L'ÉLABORATION ET LA VULGARISATION DU PROTOCOLE SANITAIRE ANTI COVID-19 POUR LA CHAÎNE TOURISTIQUE AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-10-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	24/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 Lire
	Titre/objet	«ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DE MAYO WOUTA SUR LA ROUTE NATIONALE N°6 (RN6), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-10-2020

7	Reference	023/AONO/CIPM/SONARA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 06/10/2020 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE BASE ET LA MAÎTRISE D'OEUVRE PENDANT LES PHASES D'ENGINEERING, DE PROCUREMENT, DE CONSTRUCTION, DE COMMISSIONING ET DE START-UP (EPCCS) DE TROIS (03) NOUVEAUX PUIITS D'EAU BRUTE (F13, F14, F15) ET LEUR RACCORDEMENT AU RÉSEAU EXISTANT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-11-2020

8	Reference	00000334/AONO/ART/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000334/AONO/ART/CIPM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN DU PERSONNEL DE TYPE BUS A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART), EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-10-2020

9	Reference	0000035/AONO/MINEE/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 0000035/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR SYSTÈME SOLAIRE DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSIFINANCEMENT : BIP/MINEPAT 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-10-2020

10	Reference	000035/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 21 SEPTEMBRE 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000035/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 21 SEPTEMBRE 2020 POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE TELEMEDECINE A LA FONDATION CHANTAL BIYA « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-10-2020

11	Reference	007/AONO/C-NZAP/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 007/AONO/C-NZAP/CIPM/2020 DU 06/10/2020POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, - REGION DU CENTRE - FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDEVEL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-11-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [002/DC/CUG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUG/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN COMPACTEUR MANUEL

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-10-2020

13

Reference [003/DC/CUG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CUG/CIPM/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ENERALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-10-2020

14

Reference [004/DC/CUG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUG/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE POUR LA RESIDENCE DU CONTROLEUR FINANCIER SPECIALISE AUPRES DE LA URBAINE DE GAROUA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-10-2020

15

Reference [005/DC/CUG/CIPM/BEC/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CUG/CIPM/BEC/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURES ET LE MARCHE RECONSTRUIT ET LE MARCHE BEAC DANS LA VILLE DE GAROUA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-10-2020

16

Reference [5/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 05/10/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET: CONSULTATION N°05/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LES RIVIERES KPONGONG, COMMUNE DE BANKIM ET MAYO WOUTA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 27-10-2020

17

Reference [N° D13-274/AMIIR/MINSANTE/BADEA/UEP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL RESTREINTN° D13-274/AMIIR/MINSANTE/BADEA/UEP/2017 RELATIF A LA PRE SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES ARCHITECTURALES DEVANT ORGANISER LE CONCOURS ARCHITECTURAL INTERNATIONAL RESTREINT POUR L'ELABORATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-10-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N° 0005/ASMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/UGCP/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)CAMEROUNPROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE)AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURALRECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE MICROFINANCE ISLAMIQUE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PD-COBIE AU CAMEROUNMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENTN° DE FINANCEMENT : 2CM-091 ACCORD DE SERVICES IJARAN° D'IDENTIFICATION DU PROJET : N°CMR 1003
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-10-2020
19	Reference	N°10/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°10/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 22 SEPT 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	Reference	ADDITIF N° 001 /20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 /20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	Reference	ADDITIF N° 002/20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002/20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
22	Reference	ADDITIF N° 003 /20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 003 /20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
23	Reference	N°06/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°06/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	<p>Reference 024/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15/09/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°024/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MBAMTI-ALARBA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

25	<p>Reference 00001379/C/PADI-Dja/DISE/AMO/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00001379/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJAFINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

26	<p>Reference N°07/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°07/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

27	<p>Reference N°007/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/2020 DU 21/07/2020 LESTRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE AU SIÈGE DE LA MIPROMALO-YAOUNDÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

28	<p>Reference N°009/C/C-AKGA/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/C-AKGA/SG/2020 DU 05 OCTOBRE 2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 11/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER BAMILEKE (RUES 1&2), DE LA ROUTE DERRIERE LA MORGUE, DE LA ROUTE ENEO, DE LA ROUTE PONT SUR LE NYONG – CARREFOUR EBOA – CARREFOUR WOUHADANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 00001374/C/PADI-Dja/DISE/AMO/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

COMMUNIQUE N°00001374/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJAFINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

30	Reference 00000054/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire Titre/objet Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

COMMUNIQUE N° 00000054/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE 1) DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 104 000 000 FCFA.

31	Reference 00000060/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire Titre/objet Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

COMMUNIQUE N° 00000060/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (5) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.

32	Reference 00000061/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire Titre/objet Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

COMMUNIQUE N° 00000061/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000030/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 1ER SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NKOLMEVAH DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 33 712 893 F CFA

33	Reference N°481/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/eas Lire Titre/objet Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020, POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2021, EXERCICE 2020.

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference N°1 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00000032/AOIO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 EN (QUATRE LOTS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

35	Reference n° D13-280/C/MINSANTE/R-COVID-19 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° D13-280/C/MINSANTE/R-COVID-19 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS ET LETTRE-COMMANDES SPÉCIAUX PASSÉS SUIVANT AUTORISATION N°A263/SG/PR DU 17 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS, DES CONSOMMABLES ET LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU FLAN DE RIPOSTE NATIONAL CONTRE LE COVID-19. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

36	Reference N°31/20/SONARA/DG/CAB DU 06 OCTOBRE 2020 Lire Titre/objet DÉCISION N°31/20/SONARA/DG/CAB DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE ENERTEC SARL, DU MARCHÉ ADAPTÉ RELATIF À "L'AUDIT DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) CONFORMEMENT À LA CERTIFICATION DU CODE ISPS" Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference 023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 11/09/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 23/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 11 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'EQUIPEMENT MEDICAL EN MATERIEL D'OPHTALMOLOGIE AU CSI DE FADA (LOT02), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference 022/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 11/09/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 022/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 11 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 022/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 17 AOÛT 2020 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'EQUIPEMENT MEDICAL EN MATERIEL D'ODONTOSTOMATOLOGIE AU CSI DE TICKET (LOT 01), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference N°174/10/2020/MAGZI SA/DG/CT2/SDAC/MMS Lire Titre/objet DECISION N°174/10/2020/MAGZI SA/DG/CT2/SDAC/MMS PORTANT RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/MAGZI/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DE 100 HA DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE MEYOMESSALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

40	<p>Reference 00001374/C/PADI-Dja/DISE/AMO/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00001374/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJAFINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
41	<p>Reference 00000054/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000054/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE 1) DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 104 000 000 FCFA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
42	<p>Reference 00000060/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000060/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (5) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
43	<p>Reference 00000061/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000061/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000030/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 1ER SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NKOLMEVAH DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 33 712 893 F CFA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
44	<p>Reference N°481/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/eas Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020, POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2021, EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>



RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference N°007/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 Lire Titre/objet DECISION N°007/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE AU SIÈGE DE LA MIPROMALO-YAOUNDÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

46	Reference 00000436/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire Titre/objet DÉCISION N° 00000436/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000030/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 1ER SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NKOLMEVAH DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 33 712 893 F CFA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 00000395/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet DÉCISION N° 00000395/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 17/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE 1) DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 104 000 000 FCFA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

48	Reference N°014/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet DECISIONN°014/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference 00001375/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 Lire Titre/objet DECISION N°00001375/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBREPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004390/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

50	<p>Reference 00001380/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°00001380/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004390/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

51	<p>Reference 00000435/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N° 00000435/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (5) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

52	<p>Reference N°015/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°015/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

53	<p>Reference N°10/D/MINADER/MINEPIA/C2D PCP-AFOP/CN/UPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°10/D/MINADER/MINEPIA/C2D PCP-AFOP/CN/UPM/2020 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM DU 14 JUILLET 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'APPUI À LA RENOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DES PÊCHES - PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION (PCP-AFOP).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

54	<p>Reference n° 485 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/eas Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N° 485 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/EAS DU 07 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2021, EXERCICE 2020.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

55	<p>Reference N°009/D/C-AKGA/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°009/D/C-AKGA/SG/2020 DU 05 OCTOBRE 2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 11/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER BAMILEKE (RUES 1&2), DE LA ROUTE DERRIERE LA MORGUE, DE LA ROUTE ENEQ, DE LA ROUTE PONT SUR LE NYONG – CARREFOUR EBOA – CARREFOUR WOUHADANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

56	<p>Reference N°00025/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISIONN°00025/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 22 SEPT 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

57	<p>Reference 05/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 01/10/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 01ER OCTOBRE 2020 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°09/AAO/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS CI-APRÈS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y AFFÉRENT :</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

58	<p>Reference ADDITIF N° 009 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 009/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/SMA/2020 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECAO PUBLIE UN ADDITIF DANS LE DAO N°006/AAONO/ SODECAO/CIPM/2020 DU 11 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE FONGICIDES SYSTÉMIQUES, DE FONGICIDES DE CONTACT, D'INSECTICIDES, DE NÉMATOCIDES, D'HERBICIDES, D'ENGRAIS FOLIAIRES, D'ENGRAIS MINÉRAUX ET D'ENGRAIS ORGANIQUES À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCÉDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

59	<p>Reference 08BIS/A/MO/CIPM/CNDAL/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 08BIS/A/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 25/09/2020PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATIONS AVIS CONSULTATION N°04/DC/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 03/07/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA BOUCHERIE MUNICIPALE DELA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

60	<p>Reference N° 017/2020/EDC/DG/DEP/SPM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES PLIS</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference	N°A99/A/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/rt Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A/SRELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/ARSEL/CIPM/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE GADGETS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	N°A160/A/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/rt Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1A/SRELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/ARSEL/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	N°A99/A/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/rt Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A/SRELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/ARSEL/CIPM/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 POUR LA CONFECTION ET FOURNITURE DE FLYERS, DÉPLIANTS, BROCHURES ET ROLL-UP DE L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 08/09/2020
POUR LA FOURNITURE DU PAPIER PHOTOCOPIE À LA SONARA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du papier photocopie à la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le prestataire retenu à l'issue de la présente procédure aura à charge, la fourniture de deux mille (2000) cartons de papier photocopie format A4 conforme aux spécifications du Descriptif de la Fourniture, et suivant le programme de livraison ci-après :

MOIS (SUIVANT L'ORDRE DE SERVICE)	QUANTITE (EN CARTONS)
M1	100
M2	100
M3	100
M4	100
M5	100
M6	100
M7	100
M8	100
M9	50
M10	50
M11	50
M12	50
M13	100
M14	100
M15	100
M16	100
M17	100
M18	100
M19	100
M20	100
M21	50
M22	50
M23	50
M24	50
TOTAL	2 000

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 54.855.000** (cinquante-quatre millions huit cent cinquante-cinq mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget stock de la SONARA (ST120-Q70-3130)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 65.000** (soixante-cinq mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°020.20

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **08/10/2020** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°020.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 08/09/2020

FOURNITURE DU PAPIER PHOTOCOPIE À LA SONARA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Vingt-quatre (24) mois subdivisés en deux (02) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant :

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 920.000** (neuf cent vingt mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/10/2020** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITÈRES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Présentation de l'offre..... 04 points
- Spécification des quantités à fournir 06 points
- Conformité aux caractéristiques.....85 points
- Certification / engagement.....05 points

TOTAL100 points

14.2. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet ;
- N'avoir pas fourni la fiche des caractéristiques techniques du papier proposé ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/**Département des Marchés**) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbe, le 08/09/2020

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 8 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 21/09/2020
POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU SECTEUR 1 DE LA CITÉ BOTA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(ED220-X05-0199)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert portant sur l'entretien des espaces verts du secteur 1 de la cité BOTA.

2. Consistance des prestations

Sur le plan technique et conformément au descriptif des Termes de Référence, les prestations à charge du potentiel Cocontractant intègrent :

(A) Pour les surfaces gazonnées ou non

- La tonte (mécanique, manuelle ou chimique) des aires gazonnées ;
- Le désherbage des espaces verts non gazonnés et à partir de la lisière des espaces gazonnés ;
- L'arrachage des mauvaises herbes dans les espaces gazonnés ;
- Le ratissage, le ramassage et l'évacuation des déchets de tonte et de coupe des herbes ;
- La pulvérisation des engrais, des produits insecticides et fongicides sur les espaces verts gazonnés ;
- L'évacuation des végétaux et autres déchets par le Cocontractant vers une décharge publique agréée et en accord avec la réglementation camerounaise ;

(B) Pour les arbres, les arbustes et les haies

- L'élagage des arbres et des arbustes situés dans les zones des espaces verts concernés (sur demande de la SONARA) ;
- La taille des arbustes et des haies vives plantés dans les espaces engazonnés ou non ;
- Le ramassage et l'évacuation des déchets de coupe et d'élagage des arbres, des arbustes et des fleurs vers une décharge publique agréée et en accord avec la réglementation camerounaise en vigueur.

(C) Pour les caniveaux : les rues et les parties communes

- Le nettoyage, le balayage de tous les débris des caniveaux (cf. végétaux, chiffons, bidons, bouteilles, madriers, cailloux ou déchets de toutes sortes sans que la liste ne soit exhaustive) ;
- Le curage semestriel des caniveaux bétonnés ou non et des regards en béton avant les saisons des pluies ;
- Le nettoyage et le balayage des rues et des parties communes (cf. rues, allées, parkings, trottoirs et leurs barbacanes).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération issue des études préalables est de **FCFA 89.139.852** (quatre-vingt-neuf millions cent trente-neuf mille huit cent cinquante-deux) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ED220-X05-0199)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **100.000** (cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°021.20

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **22/10/2020** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°021.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 21/09/2020

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU SECTEUR 1 DE LA CITÉ BOTA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Trente six (36) mois subdivisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations :

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de FCFA **1.495.008** (un million quatre cent quatre-vingt-quinze mille huit) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/10/2020** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Les critères de sélection des soumissionnaires se déclinent ainsi qu'il suit :

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Références (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre05 points
- Solutions techniques proposées.....25 points
- Moyens matériels25 points
- Organisation / Qualification.....25 points
- Planning général.....20 points

TOTAL.....100 points

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet,
- Absence de références (au moins 02) dans le domaine d'entretien des espaces verts (*joindre copie de la 1^{ère} et de la dernière page des marchés/contrats/commandes dont le cumul des délais d'exécution est supérieur ou égal à 24 mois + PV de réception / fiches de réceptions provisoires ou définitives correspondantes*)
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels

1. 1. METHODE DE SELECTION DU PRESTATAIRE

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/**Département des Marchés**) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 21/09/2020

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

Copies : (1) MINMAP - (2) ARMP - (3) CIPM/SONARA - (4) DG/DMAR (pour affichage et autres publications)

LIMBE le 21 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/MINPH/HSPIP-C/CTN-PBF/CSPM/2020 DU 21
SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES
ÉQUIPEMENTS DE L'INTERNAT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : CRÉDIT
ADDITIONNEL IDA N° 6225-CM**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
6225-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), et a l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour lequel l'Appel d'Offres pour la fourniture et l'installation, en procédure d'urgence, des équipements de l'Internat de l'Hôpital Général de Yaoundé est lancé.

2. Consistance des prestations

Le Coordonnateur du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements ci-dessus mentionnés.

3. Participation et origine

La Passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres tel que défini dans les « Directives Passation des Marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », et l'Appel d'Offres est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

4. Financement

Crédit Additionnel IDA N° 6225-CM

5. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Cellule Technique Nationale du Projet, sise au quartier Bastos à Yaoundé, lieu-dit entrée Golf Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à 02 niveaux tous les jours ouvrables entre **08 heures et 16 heures, heure locale.**

6. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet contre un paiement d'une quittance non remboursable en espèces, chèque, virement à la BICEC Agence Centrale Yaoundé ou auprès des onze (11) Agences BICEC au «Compte Spécial CAS-ARMP» N° 335 988 d'un montant de **150 000 (cent cinquante mille) Francs CFA.**

7. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **22 octobre 2020 à 13 heures.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des équipements est de **Soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage du marché.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission dont le montant est de **6 900 000 (six millions neuf cent mille) F CFA**

10. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés dans la salle de réunion de la Cellule Technique Nationale du PRPSS sise au quartier Bastos le **22 octobre 2020 à 14 heures**, heure locale.

11. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir une expérience dans les domaines faisant l'objet de l'appel d'offres ;
- Disposer d'un personnel technique qualifié pour effectuer, les différentes tâches contenues dans le détail des prestations ;
- Avoir une capacité financière à même d'exécuter les travaux.

12. Durée Validité des Offres

La validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis :

13. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à 02 étages

Numéro de téléphone: (+237) 697 81 21 88/697 06 53 00

Adresse électronique : prpss_ctn_pbf@yahoo.com avec copie à sobka2@yahoo.fr

YAOUNDE le 21 Septembre 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BEVANG FIRMIN

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2020 DU 07 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES PICK-UP 4X4 À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MAGZI S.A (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI - EXERCICE 2020 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
ÉQUIPEMENT DES SERVICES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur la fourniture de deux (02) véhicules pick-up 4x4 à la Direction Générale de la MAGZI S.A dans le cadre de l'exécution du Budget 2020.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres consiste en la fourniture à la Direction Générale de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles du matériel roulant suivant : **deux (02) Pick-up 4x4 Double cabine en l'occurrence.**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble des fournitures est de soixante cinq millions **(65 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

La fourniture est en **un (01) lot** unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI, exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire programme opérationnel (équipement des services).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MAGZI S.A, service des Marchés, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89 dès publication du présent avis au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP et dans Cameroun Tribune si possible.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la MAGZI S.A, Service des Marchés, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, téléphone **674 16 22 89** sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Délai de réponse des soumissionnaires :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication de son Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels**, devra être déposée au Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN contre récépissé, au plus tard le **04 novembre 2020 à 13 heures précises**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

« **Appel d'Offres National Ouvert** »

N° 001/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2020 DU 07 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP 4X4 A LA DIRECTION GENERALE DE LA MAGZI S.A (PROCEDURE D'URGENCE).

Financement : Budget de la MAGZI S.A- Exercice 2020.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **trente (30) jours**.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Directeur Général de la MAGZI S.A.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à : **Un million trois cent mille(1 300 000) de francs CFA.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être reproduit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

La durée de la validité de la caution de soumission est de trente (30) jours au-delà du délai des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, sous réserve du délai de 48 heures.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **04 novembre 2020 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A (CIPM/MAGZI S.A), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1er échangeur.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes aux dispositions du DAO, sous réserve du délai de 48 heures ;

c) Dossier technique incomplet ou pièce non-conforme ;

d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

e) Absence d'un Certificat de garantie de moins de trois (03) ans du matériel proposé ;

f) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal à **soixante cinq millions (65 000 000)** de francs CFA ;

h) Non satisfaction de l'une des caractéristiques essentielles suivantes :

- cylindrée entre **2300 et 3000 CC** ;

- puissance administrative 8 à 10 chevaux, source d'énergie diesel ;

i) Toute offre ne remplissant pas les conditions de cylindrée, de puissance fiscale, de traction et de source d'énergie sera écartée de l'analyse ;

j) Absence de la décomposition des prix forfaitaires (et/ou) du sous détail des prix unitaires

k) Note technique inférieure à 80%.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

A- Caractéristiques techniques et équipements du véhicule proposé ;

B- Délai de livraison ;

C- Représentation géographique ;

D- Expérience du fournisseur.

Seules les offres dont la note totale à l'issue de l'évaluation technique est égale au moins à **80%** des critères essentiels sont retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 7 Octobre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MANON GEORGES CHRISTOL

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR L'ÉLABORATION ET LA VULGARISATION
DU PROTOCOLE SANITAIRE ANTI COVID-19 POUR LA CHAÎNE TOURISTIQUE AU CAMEROUN.**

FINANCEMENT

**BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE
CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES RÉPERCUSSIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES**

IMPUTATION

PROGRAMME 972 ET ACTION 4

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'élaboration et la vulgarisation du protocole sanitaire ANTI COVID-19 pour la chaîne touristique au Cameroun organisé en deux (02) lots sur financement du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les objectifs de la mission sont les suivants :

1. Pour le lot 1 relatif à la conception, l'élaboration et l'édition du protocole sanitaire ANTI COVID-19 pour la chaîne touristique au Cameroun:

L'objectif global est d'une part de susciter le retour à la confiance sur la fréquentabilité de la destination Cameroun et, d'autre part garantir la sécurité sanitaire et sociale des travailleurs de la chaîne touristique camerounaise, ceci à travers la fiabilité des mesures sanitaires et sociales mises sur pied dans tout le secteur d'activité

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- éviter la propagation de la pandémie dans les transports, établissements, sites et événements à portée touristique ;
- garantir la sécurité et la sûreté sanitaire aussi bien du personnel, que des clients, des établissements et sites touristiques, aires protégées, parcs nationaux, parcs zoologique et grands événements à portée touristiques;
- restaurer la confiance le plus rapidement possible des réseaux de vente et des tour-opérateurs;
- offrir un environnement et des produits touristiques sains et de sécurité sanitaire maîtrisée.

2. Pour le lot 2 relatif à la vulgarisation du protocole sanitaire ANTI COVID-19 pour la chaîne touristique au Cameroun:

L'objectif global est l'organisation d'un atelier pour sensibiliser et renforcer les capacités des intervenants du secteur du tourisme et des loisirs sur les mesures sanitaires et sociales mises sur pied dans le protocole sanitaire ANTI-COVID 19, en vue de susciter le retour à la confiance sur la fréquentabilité de la destination Cameroun et, d'autre part garantir la sécurité sanitaire et sociale des travailleurs de la chaîne touristique camerounaise.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- sensibiliser les promoteurs et les responsables des établissements, infrastructures et activités à portée touristique sur les bonnes pratiques et mesures contenues dans le protocole sanitaire ;
- renforcer les capacités des personnels du MINTOUL en matière d'inspection sanitaire et de sécurité sociale.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **quarante millions (40 000 000)** pour le lot 1 et **cinquante millions (50 000 000)** pour le lot 2.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont organisées en deux (02) lots à savoir :

- Lot 1 : Conception, élaboration et édition du protocole sanitaire ANTI COVID-19 pour la chaîne touristique au Cameroun ;
- Lot 2 : Vulgarisation du protocole sanitaire ANTI COVID-19 pour la chaîne touristique au Cameroun.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ayant une compétence avérée dans l'élaboration des documents sectoriels pour le lot 1 et dans l'animation des ateliers de formation pour le lot 2. Une même entreprise peut être attributaire des deux (02) lots.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales de l'exercice 2020**, Program

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **quatre-vingt-dix mille (90 000) Francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard **le 29 octobre 2020 à 11 heures, heure locale**, sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020
POUR L'ÉLABORATION ET LA VULGARISATION DU PROTOCOLE SANITAIRE ANTI COVID-19 POUR LA
CHAÎNE TOURISTIQUE AU CAMEROUN.

LOT N°..... :
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour l'exécution de cette prestation est de :

- Pour le lot 1 : quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation. Les différentes phases de validation du document seront organisées au Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;
- Pour le lot 2 : un (01) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation qui interviendra après la production du protocole sanitaire. Ce délai comprend le temps nécessaire pour préparer le séminaire, animer le séminaire (un (01) jour), pour produire la documentation et le temps pour le Maître d'Ouvrage d'apprécier les différents rapports qui seront soumis à son évaluation dans le cadre de ce marché. L'atelier sera organisé à Ebolowa, département de la Mvila, région du Sud.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant précisé ci-dessous en fonction du lot sollicité ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

LOT	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION (en FCFA)
1	Six cent mille (600 000)
2	Huit cent mille (800 000)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requis doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 29 octobre 2020 à partir de 12 heures locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;
- A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
3. Pièce falsifiée ou fausse déclaration (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
4. Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière ;
5. Non-respect du profil du Chef de Mission (avoir une note inférieure à 5/8 pour le lot 1 et 7/10 pour le lot 2) ;
6. Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
7. Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
8. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

2- Les critères essentiels

N°	CRITERE	NOTE (en points)
1	Capacité financière	/5
2	Références du Bureau d'Etudes	/27
3	Compréhension des Termes de Références	/5
4	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	/20
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	/35
6	Matériels et équipements	/5
7	Présentation générale de l'offre	/3

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la note finale est celle la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2^{ème} étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 5 Octobre 2020

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 673 20 57 25/699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DE MAYO WOUTA SUR LA ROUTE NATIONALE N°6 (RN6), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2020

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction du pont de Mayo Wouta sur la route nationale N°6 (RN6), Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur:

Série n°	Désignation
SERIE 100	INSTALLATION DE CHANTIER, ETUDES GEOTECHNIQUES ET D'EXECUTIONS
SERIE 200	TRAVAUX PREPARATOIRES
SERIE 300	TERRASSEMENTS
SERIE 400	FONDATIONS - CULEES - PILES - POUTRES - TABLIERS - BERGES
SERIE 500	EQUIPEMENTS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **75 095 000 (soixante-quinze million quatre-vingt-quinze mille) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Fonds Routier, Exercice : 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 27 Octobre 2020 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DE MAYO WOUTA SUR LA ROUTE NATIONALE N°6 (RN6),
COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un million cinq cent deux mille (1 502 000) Francs CFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 27 Octobre 2020 à 15 heures** précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieur à 70%.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 75 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 75 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 5 Octobre 2020

Le MAIRE

GARBA SOULE

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 06/10/2020 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE BASE ET LA MAÎTRISE D'OEUVRE PENDANT LES PHASES D'ENGINEERING, DE PROCUREMENT, DE CONSTRUCTION, DE COMMISSIONING ET DE START-UP (EPCCS) DE TROIS (03) NOUVEAUX PUIITS D'EAU BRUTE (F13, F14, F15) ET LEUR RACCORDEMENT AU RÉSEAU EXISTANT.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des études de base et la maîtrise d'oeuvre pendant les phases d'engineering, de procurement, de construction, de commissioning et de start-up (EPCCS) de trois (03) nouveaux puits d'eau brute (F13, F14, F15) et leur raccordement au réseau existant.

2. Consistance des prestations

Le cabinet ou l'organisme retenu à l'issue de la présente procédure sera astreint à satisfaire les objectifs ci-après, à savoir:

- identifier les zones favorables à l'implantation des nouveaux puits ;
- réaliser toutes les études de bases qui seront utilisées par la suite pour l'élaboration du Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour la sélection du Cocontractant EPCCS : ces études concerneront d'une part la finalisation des travaux restants sur les deux (02) puits (F11, F12), et d'autre part, en fonction de la zone choisie, la construction des trois (03) puits d'eau brute (F13, F14, F15) puis leurs raccordements au réseau existant;
- superviser la réalisation des travaux d'EPCCS tels que définis par les Termes de Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 166.950.000** (cent soixante-six millions neuf cent cinquante mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ou installées au cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (IE314-C06-3161)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **200.000** (deux cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°023.20

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **12/11/2020** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°023.20 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 06/10/2020

RÉALISATION DES ÉTUDES DE BASE ET MAÎTRISE D'OEUVRE PENDANT LES PHASES D'ENGINEERING, DE PROCUREMENT, DE CONSTRUCTION, DE COMMISSIONING ET DE START-UP (EPCCS) DE TROIS (03) NOUVEAUX Puits D'EAU BRUTE (F13, F14, F15) ET LEUR RACCORDEMENT AU RÉSEAU EXISTANT

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **neuf (09) mois** constitués en deux (02) phases comme ci-après :

- Phase n°1 - Etudes et prestations connexes : trois (03) mois
- Phase n°2 - Contrôle et surveillance de la réalisation des travaux : six (06) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 2.800.000** (deux millions huit cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12/11/2020** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Consistance de l'offre20 pts
- Capacité technique des experts60 pts
- Organisation du travail20 pts

TOTAL100 points

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Défaut de références dans la réalisation ou le suivi d'au moins cinq (05) projets similaires, dont deux (02) réalisés en industrie [*Joindre impérativement les copies des marchés/contrats/commandes et PV de réception correspondant aux cinq (05) projets sélectionnés*]
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la Maintenance/**Département des Marchés**) B.P. 365 LIMBE-Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35

Limbe, le 06/10/2020

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 6 Octobre 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000334/AONO/ART/CIPM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN DU PERSONNEL DE TYPE BUS A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 010

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule de transport en commun du personnel de type bus à l'Agence de Régulation des Télécommunications pour le compte de l'exercice budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres porte sur **un (01) véhicule de transport en commun du personnel de type bus, 33 places à l'ART.**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA TTC,**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises agréées, de droit camerounais ayant la compétence dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ART, Exercice 2020, Imputation : Ligne 222 010 « Matériels de transport ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage de l'immeuble CRISTAL face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, porte (120), B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de l'Immeuble de la Direction Générale de l'ART situé à la nouvelle route Bastos, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F CFA** au titre des frais de dossier, au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en 07 exemplaires dont l'original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage de l'immeuble CRISTAL face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, BP : 6132 Yaoundé, **Porte 120** au plus tard le **02 Novembre 2020 à 12 heures, heure locale** sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000334/AONO/ART/CIPM/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN DU PERSONNEL DE TYPE BUS A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART), EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures, objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée ou habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2020 par le Ministère chargé des finances, d'un montant égal à **1 300 000 (Un million trois cent mille) F CFA** . Le délai de validité de ladite caution excède de trente (30) jours celui des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Il s'agit notamment de l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **02 Novembre 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ART au premier (1^{er}) étage de l'immeuble CRISTAL face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, Porte 120.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires :

a- Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme lors de l'ouverture des plis, après le délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question ;

b- Pièce falsifiée ou fausse ;

c- Absence de caution de soumission ;

d- Absence de la fiche technique du fabricant décrivant les caractéristiques techniques du véhicule délivré par le fabricant ;

e- Absence du certificat d'homologation délivrée par le Ministère des Transports ou le procès-verbal de validation du prototype ;

f- Absence d'engagement à fournir ces véhicules avec des équipements de sécurité anti-braquage ;

g- Dossier technique ou financier incomplet ;

h- Non satisfaction d'au moins 05 des 07 critères essentiels ;

i- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :

- Nombre de cylindre : 6 ;
- Type de moteur : en ligne ;
- Alimentation : injection indirecte ;
- Boîte de Vitesse: boîte mécanique 5 ou 6 vitesses ;
- Porte latéral : coulissante droite ;
- Porte arrière : système d'élévation ;
- Type : bus ;
- Puissance maximum kW : 96/3800 ;
- Dimension ? 6900*2000*2600 ;
- Suspension avant : double triangle avec barre de torsion à ressorts ;
- Suspension arrière : lames ;
- Volume réservoir Carburant : 90 L au moins ;
- Poids à vide : 3400-3600 kg ;
- Poids total autorisé en charge : au plus 6000 kg ;
- Freins avant : disques ;
- Freins arrière : tambours ;
- Vitesse maximale km/h : 140 km/h au plus ;
- Compensateur de haute altitude : disponible.

j- Non-respect des modèles exigés dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant **le système binaire (Oui/Non)** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a- La présentation générale des offres (l'ordre sommaires, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur, documents reliés) ;

b- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (au moins deux prestations similaires) ;

c- Le service après-vente (atelier, pièce de rechange, personnel) ;

d- Le délai de livraison : (? 30 jours) (suivant le modèle en annexe du détail technique du matériel et accessoires) ;

e- La garantie sur les véhicules (? 01 an) ;

f- Conformité à au moins 70 % aux spécifications techniques autres que majeures ;

g- CCAP et descriptif de la fourniture paraphés et signés.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 75% de oui aux critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis pour l'évaluation de l'offre financière.

15. Méthode de sélection

Le fournisseur sera choisi par la méthode de sélection du **moins disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre évaluée la moins disante et qui aura obtenu la note technique requise.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au premier (1^{er}) étage de l'immeuble CRISTAL face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48.

Dénonciation Pour toute information, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au numéro **15 17 de la CONAC** ou aux numéros

673 20 57 25 / 699 37 07 48 du MINMAP.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ZOO ZAME Philemon

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000035/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR SYSTÈME SOLAIRE DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI FINANCEMENT : BIP/MINEPAT 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 07 110000 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020 et suivants du Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification par système solaire du Lycée Technique et Professionnel Agricole de Yabassi.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent :

Fourniture et pose de trente (30) lampadaires solaires de 7 m ;
Réalisation d'une centrale solaire de 100KVA_{AC} :
- Abattage et défrichage du site de la centrale ;
- Terrassement de la plateforme ;
- Construction d'une clôture grillagée ;
- Fourniture d'un container 20Pieds avec toutes sujétions ;
- Construction d'un hangar ;
- Fourniture et pose de 7 racks de batteries au lithium-ion de 10 modules chacun
- Fourniture et pose d'un champ solaire de 196,560 KWC ;
- Fourniture et pose de 7 onduleurs réseaux de 25 kW chacun ;
- Fourniture et pose d'onduleur bidirectionnel hydride de capacité totale 100kVA_{AC} ;
- Réalisation d'un réseau triphasé BT ;
- Raccordement de la centrale aux installations du lycée ;
- Fourniture pose de tout autre équipement du devis ;
- Formation à la maintenance et l'entretien de la centrale.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt-trois (497 449 383) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition qu'un mandataire soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020 et suivants, du MINEPAT sur ses lignes d'imputation budgétaire : N° 94 709 07 110000 2254.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 16, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 99 27, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 99 27, au plus tard le 29 octobre 2020 à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Énergie avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0000035/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 05 octobre 2020

Pour les travaux d'électrification par système solaire du Lycée Technique et Professionnel Agricole de Yabassi

Financement : BIP/MINEPAT 2020 et suivants

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est de neuf millions neuf cent cinquante mille (9 950 000) F CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 29 octobre 2020 à 15 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Énergie dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 75% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'une capacité financière ? cent millions (100 000 000) de F CFA ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés antérieures.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise
3	Méthodologie
4	Moyens humains
5	Moyens matériels
6	Spécifications techniques

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEE, Direction des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie, Tél. 222 22 20 98.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000035/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 21 SEPTEMBRE 2020
POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE TELEMEDECINE A LA FONDATION CHANTAL BIYA « EN
PROCÉDURE D'URGENCE »**

FINANCEMENT
FONDS SPECIAL DES TELECOMMUNICATIONS (FST)
IMPUTATION
54 45 587 03 330004 08

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en place d'un centre de télémédecine à la Fondation Chantal Biya.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste à :

- Aménager les salles du CME de la FCB Yaoundé et du Centre médical de Meyomessala;
- Interconnecter les sites du CME de la FCB Yaoundé et du Centre médical de Meyomessala
- Acquérir et mettre en service les équipements TIC pour la télé présence ;
- Acquérir des logiciels et plateformes pour le centre de production des cours, les salles virtuelles CME de la FCB Yaoundé et du Centre médical de Meyomessala, du centre multimédia ;
- Acquérir et mettre en service les équipements biomédicaux, de sécurisation des données médicales
- Former le personnel à l'utilisation des plates formes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trois cent cinquante-cinq millions neuf cent trente mille (355 930 000) FCFA Toutes taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture des équipements et matériels informatiques pour mal voyants.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financés par le fonds Spécial des Télécommunications (FST), exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **54 45 587 03 330004 08** « Mise en œuvre d'un centre de télémédecine à la fondation CHANTAL BIYA (FCB) ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1^{er} étage, porte 162), au plus tard le **10 octobre 2020 à 14 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000035/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 21 SEPTEMBRE 2020
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE TELEMEDECINE A LA
FONDATION CHANTAL BIYA (FCB)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est cinq (05) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de sept millions (7 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le **10 octobre 2020 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaite y assister ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques du matériel ci-après :Routers, serveurs, postes téléphonique micro ordinateur, photocopieur, vidéoprojecteur, écrans TV LED 64", microscope numérique, Tensiomètre et Glucomètre .
- Offre financière incomplète ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 5 oui sur 6 de critères essentiels.

2. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Personnel d'encadrement ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison ;
- Clause d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait à tous les critères éliminatoires et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, « Service des marchés (porte 162, Tél 222 23 04 90)./-

YAOUNDE le 21 Septembre 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C-NZAP/CIPM/2020 DU 06/10/2020 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, – REGION DU CENTRE – FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDEVEL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngomedzap, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre du Développement Local et de la Décentralisation, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réfection de l'auberge municipale, dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du Nyong et So'o.

Localité	Commune	Département	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
Centre-ville Ngomedzap	NGOMEDZAP	NYONG ET SO'O	6 250 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ” Lot 100 : Travaux Préparatoires ;
- ” Lot 200 : Fondations ;
- ” Lot 300 : Maçonnerie- élévations -enduits ;
- ” Lot 400 : Les menuiseries métalliques.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020, MINDDEVEL.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngomedzap, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Ngomedzap.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngomedzap, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Ngomedzap.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Ngomedzap, au plus tard le **03/11/2020** à **14h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007/AONO/C-NZAP/CIPM/2020 DU 06/10/2020

POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, – REGION DU CENTRE –

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CENT VINGT CINQ MILLE (125 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel**, soit **CENT VINGT CINQ MILLE (125 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune de Ngomedzap le **03/11/2020** à **15 h 00 min** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire de 48 h ;
- 2) pièces Administrative falsifiées
- 3) Caution de soumission absente ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de l'attestation de visite de site avec photos
- 3) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le devis estimatif et quantitatif dans l'offre ;

B. Critères essentiels de qualification des offres techniques :

Une offre technique sera jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres si elle répond à tous les critères techniques majeurs ci-dessous, évalués suivant les sous-critères de la grille d'analyse comprise dans le dossier d'Appel d'offres :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Chiffre d'affaire moyen au cours des trois dernières années (2017,2018 et/ou 2019) supérieur ou égale à 10 millions de Francs CFA
- 2) Les références de l'Entreprise justifiées Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement, d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ngomedzap, au numéro de téléphone : **695 06 72 54**

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC au numéro suivant:
1517

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUG/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR
L'ACQUISITION D'UN COMPACTEUR MANUEL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Communauté Urbaine de Garoua Exercice 2020, le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance, un avis de Consultation pour l'acquisition d'un compacteur manuel.

2. Consistance des prestations

La fourniture a les caractéristiques suivantes (non-exhaustive);

Poids opérationnel kg 740

Poids opérationnel bille avant/arrière kg 370

Charge statique linéaire bille avant/arrière kg/cm 5.7

Fréquence de vibration Hz 60

Force centrifuge kN 21.90

Force centrifuge/largeur dé bille N/cm 168.5

Profondeur de compaction maximale cm 40

Cylindrée m3 462

Puissance -DIN 6271 Kw (PS) 6,6(9.0)

Régime nominal rpm 2800

3. Cout Prévisionnel

27 000 000 (Vingt Sept Million) F CFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes entreprises ou socies de droit comerounais justifiant des capacités financières pour la fourniture objet de la présente Demande de Cotation

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget Communauté Urbaine de Garoua, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50.000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Communauté de Garoua.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Les Offres rédigées en français et en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua au plus tard le 09 octobre 2020 à 13 heures . Elles devront porter la mention:

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUG/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN COMPACTEUR MANUEL

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de Cinq Cent Quarante Mille (540 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres, pièces en originaux[^] ou-en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 09 octobre 2020 à 14 h heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

: Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. ; L'absence de la caution de soumission;
2. Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Offre incomplète;
5. Pièces non conformes. aux modèles contenus dans la DC

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua, dès publication du présent avis.

GAROUA le 24 Septembre 2020

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CUG/CIPM/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ENERALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Communauté Urbaine de Garoua Exercice 2020, le Maire de la Ville, Autorité Contractante, un avis de Consultation pour les travaux de réhabilitation de la résidence du secrétaire générale de la communauté Urbaine de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Travaux préliminaires
- Menuiserie:
- Menuiserie Bois-Métallique
- Peinture ;
- Plomberie Sanitaire ;
- Electricité.
- Revêtement
- Climatisation
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel: 25 000 000 (Vingt Cinq Millions) F CFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte a toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités financières pour la réalisation des travaux objet de la présente Demande de Cotation

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget Communauté Urbaine de Garoua, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinq mille (50.000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies comme telles devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Communauté le 12/10/2020 à 14 h. Elles devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/CUG/CIPM/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de Cinq Cent Mille (500 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres, pièces en originaux[^] ou-en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 08/10/2020 à 14 h heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission;
2. Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Offre incomplète;
5. Pièces non conformes aux modèles contenus dans la DC

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua, dès publication du présent avis.

GAROUA le 25 Septembre 2020

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CUG/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE POUR LA RESIDENCE DU CONTROLEUR FINANCIER SPECIALISE AUPRES DE LA URBAINE DE GAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Communauté Urbaine de Garoua Exercice 2020, le Maire de la Ville, Autorité Contractante, un avis de Consultation, pour construction de la clôture pour la résidence du contrôleur financier spécialisé auprès de la Communauté Urbaine de Garoua

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement généraux +fondation;
- Maçonnerie et élévation;
- Menuiserie Métallique;
- Electricité.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel: 24 500 000 (Vingt Quatre Million Cinq Cent Mille) F CFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités financières pour la réalisation des travaux objet de la présente Demande de Cotation . '

Langue de l'offre .

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget Communauté Urbaine de Garoua, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (50.000) francs CFA, payable à la recette municipale de Touloum

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Comm

DEMANDE DE COTATION N°004 /DC/CUG/Clpm/2020 du 26 septembre 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE DU CONTROLEUR FINANCIER SPECIALISE AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de Quatre Cent Quatre Vingt Dix Mille (490 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu 12/10/2020 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Offre incomplète
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans la DO

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua dès publication du présent avis.

GAROUA le 26 Septembre 2020

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CUG/CIPM/BEC/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURES ET LE MARCHE RECONSTRUIT ET LE MARCHE BEAC DANS LA VILLE DE GAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Communauté Urbaine de Garoua Exercice 2020, le Maire de la Ville. Autorité Contractante, un avis de Consultation pour Les **TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURE DU MARCHE RECONSTRUIT ET LE MARCHE BEAC DANS LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Travaux préliminaires-;
- Menuiserie métallique;
- Electricité.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel: 20 000 000 (Vingt Million) F CFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités financières pour la réalisation des travaux objet de la présente Demande de Cotation

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget Communauté Urbaine de Garoua, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50.000) francs CFA, payable à la recette municipale de Touloum.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé Finances.

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Comm

DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CIPM/CUG/BEC/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURES DU MARCHÉ RECONSTRUIT ET LE MARCHÉ BEAC DANS LA VILLE DE GAROUA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de Quatre Cent Mille (400 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 12 /10/ 2020 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Offre incomplète
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans la DC

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua dès publication du présent avis.

GAROUA le 26 Septembre 2020

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

COMMUNE DE BANYO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET: CONSULTATION
N°05/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LES RIVIERES
KPNGONG, COMMUNE DE BANKIM ET MAYO WOUTA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU
MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2020

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance l'avis de consultation ci-dessus relative à la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un pont sur les rivières Kpongong, Commune de Bankim et Mayo Wouta, Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua..

2. Cout Prévisionnel

Le projet objet du présent avis de consultation est financé par le Budget du Fonds Routier pour un coût prévisionnel de **(8 084 250) huit millions quatre-vingt-quatre mille deux cent cinquante francs CFA.**

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, des publications de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) F CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Banyo.

4. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **27 Octobre 2020 à 14 heures** précises, avec la mention

Consultation N° 05/DC/C-BYO/SG/STADU/CiPMP/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 Relative à la demande de cotation pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un pont sur les rivières Kpongong, Commune de Bankim et Mayo Wouta, Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo. Région de l'Adamaoua.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

5. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des travaux est de **quatre (04) mois.**

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI d'un montant de **(162 000) cent soixante-deux mille F.CFA** fera partie des offres de l'entreprise.

7. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard **le 27 Octobre 2020 à 14 heures** et dépouillées **le même jour à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo dans la Salle des réunions de l'hôtel de ville.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle des soumission signé.

BANYO le 5 Octobre 2020

Le MAIRE

GARBA SOULE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL RESTREINT^o
D13-274/AMIIR/MINSANTE/BADEA/UEP/2017 RELATIF A LA PRE SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES
ARCHITECTURALES DEVANT ORGANISER LE CONCOURS ARCHITECTURAL INTERNATIONAL
RESTREINT POUR L'ELABORATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE
DE MBALMAYO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de sa politique des grandes réalisations, et dans le souci d'assurer un meilleur état de santé de ses populations, le Cameroun a sollicité et obtenu de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), associée au Fonds Koweïtien (FK) et au Fonds Saoudien de Développement (FSD), un prêt d'un montant total de 38 800 000 de dollars US pour la construction d'un Hôpital Régional annexe à Mbalmayo (HRM), au lieu-dit Ngallan.

Dans la pyramide sanitaire du Cameroun, il s'agit d'un hôpital de 2^e catégorie. Il est orienté sur le traitement des grands brûlés, en plus des autres départements classiques que sont : la médecine générale et interne, la chirurgie, la pédiatrie, la gynécologie, l'ophtalmologie, la psychiatrie et la pneumologie, etc... L'hôpital aura une capacité de 200 lits, et sera bâti sur site d'une superficie de 4,5 ha. Il comprendra : l'administration, les blocs techniques, le réfectoire, et la morgue.

L'hôpital sera construit avec une ossature en béton armé ou en structure mixte (acier/béton). Pour coller au train de la modernité ; un accent particulier sera mis sur l'utilisation des nouvelles technologies portant sur la construction et les équipements des bâtiments dits intelligents du point de vue de la conception technique homogène et modulable, avec l'utilisation des matériaux de construction innovant et des sources d'énergie économiques et des équipements faciles à entretenir qui seront définis par un cabinet architectural spécialisé.

Le projet comprendra à titre indicatif, les bâtiments et les aménagements suivants : aménagements extérieurs, raccordement aux réseaux divers ; aménagement d'un parking de 340 places, construction et bitumage des voiries intérieures ; construction d'une clôture de 1200 ml et son équipement pour une surveillance électronique ; la construction d'un incinérateur, d'une bache à eau de 100 m³, la construction d'une station de traitement des eaux usées et la réalisation d'un forage et d'un réservoir de 50 m³.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré sélection des consultants (cabinet architecturaux/groupements de cabinets) capables d'organiser le concours architectural international relatif au projet de construction de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo (HRM), sur la base de sa proposition financière et de son dossier technique.

3. Consistance des prestations

Les prestations du consultant retenu consistent à écrire les conditions du concours dans ses différentes déclinaisons, suivant les orientations édictées dans le contexte : conception architecturale intégrant le concept de bâtiment intelligent, l'utilisation des matériaux innovants, des sources d'énergie économiques et des équipements faciles à entretenir. Plus concrètement, il s'agit :

de rédiger les Termes de Référence du concours (TDRs) ;

- de définir le cahier de charges (objet du concours) à remplir par les cabinets ;
- de définir les conditions de participation au concours ;
- de définir les critères sélection des cabinets ou de leur évaluation ;
- d'établir la grille d'évaluation des offres

Appuyer le Ministère de la Santé Publique :

- Lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Lors de la séance d'évaluation des offres des cabinets ;
- En rédigeant le rapport final de l'évaluation des candidats et en proposant leur classement.

4. Participation et origine

Les prestations du consultant retenu consistent à écrire les conditions du concours dans ses différentes déclinaisons, suivant les orientations édictées dans le contexte : conception architecturale intégrant le concept de bâtiment intelligent, l'utilisation des matériaux innovants, des sources d'énergie économiques et des équipements faciles à entretenir. Plus concrètement, il s'agit :

de rédiger les Termes de Référence du concours (TDRs) ;

- de définir le cahier de charges (objet du concours) à remplir par les cabinets ;
- de définir les conditions de participation au concours ;
- de définir les critères sélection des cabinets ou de leur évaluation ;
- d'établir la grille d'évaluation des offres

Appuyer le Ministère de la Santé Publique :

- Lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Lors de la séance d'évaluation des offres des cabinets ;
- En rédigeant le rapport final de l'évaluation des candidats et en proposant leur classement.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures complets rédigés en français et/ou en anglais, en cinq (05) exemplaires (dont un original et quatre copies marqués comme tel), seront déposés à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique, à l'immeuble de la Santé à côté de la Croix Rouge Camerounaise. Tél : (237) 222 22 10 30 au plus tard **le 30 Octobre 2020 à 15 heures, heure locale** et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL RESTREINT
N° D13-274/AMIIR/MINSANTE/DEP/UEP-BADEA/2020 RELATIF A LA PRE SELECTION D'UN BUREAU
D'ETUDES ARCHITECTURALES DEVANT ORGANISER LE CONCOURS ARCHITECTURAL INTERNATIONAL
RESTREINT POUR L'ELABORATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE
MBALMAYO*

A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir chacun en ce qui le concerne, les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

1 Pièces administratives

La première partie comprendra les documents administratifs suivants en originaux ou en copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois :

- la lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- la carte du contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- L'attestation de non redevance ;
- Le certificat d'imposition ;
- Le certificat de non-faillite ;
- L'attestation de localisation et le plan de situation du cabinet dûment signés par les services des impôts compétents ;
- Une adresse mail fiable et permanente.

2 Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- Une brève présentation du cabinet ;
- La liste des références du Cabinet (conception, suivi ou concours organisés), joindre tout document pouvant servir de justificatif (première page du contrat et page de signatures).

Le Cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir le projet mis en place, le maître d'Ouvrage, la durée du contrat et le coût du projet.

Le Cabinet pourra joindre les rapports, brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables ; ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet cité.

3 Liste du matériel

Les moyens logistiques, le matériel technique du Cabinet seront également pris en compte, notamment, le matériel bureautique, ordinateurs et logiciels, et autres équipements nécessaires à l'exécution de la mission.

7. Critères d'évaluation

Après réception, les offres seront évaluées sur les critères suivants :

1. Critères éliminatoires

- Dossier technique et /ou administratif non-conforme ou incomplet
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note inférieure à 20/30 sur la compréhension du projet ;
- Note technique inférieure à 70 sur 100.

2. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères suivants :

- Références du consultant 40 points ;
- Compréhension du projet 30 points
- Moyens matériels 25 points ;
- Présentation des dossiers de candidature 05 points.

Seuls les cabinets qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent, seront retenus.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat du Chef de la Division des Études et des Projets du MINSANTE, tel : (237) 222 22 10 30 ou 699339145.

9. Evaluation et publication des resultats

Grille de Notation

N°	Critères	Points
Références du Consultant		
	Deux (02) Etudes technico financières des projets hospitaliers	30
	Rédaction des termes de références pour l'organisation de deux (02) concours architecturaux	5
	Participation aux jurys de concours architecturaux	5
Compréhension du projet		
	Commentaires sur la consistance des prestations	5
	Approche méthodologique	25
Moyens matériels		
	Ordinateurs et imprimantes	10
	Logiciels de conception des bâtiments	15
Présentation		
	Présentation	05

Autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du responsable du cabinet devra permettre au Ministère de la Santé Publique de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'existence du cabinet et du matériel annoncé, de l'exactitude des références présentées auprès des maîtres d'ouvrages concernés.

YAOUNDE le 1 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS) CAMEROUN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAUX ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE) AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE MICROFINANCE ISLAMIQUE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PD-COBIE AU CAMEROUN
MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT N° DE FINANCEMENT : 2CM-091
ACCORD DE SERVICES IJARA N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : N°CMR 1003

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement partiel de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétaux et des Infrastructures d'Élevage (PD-COBIE). Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans le site web de la BID et Cameroon Tribune, en dates du 25 mars et 29 mars 2019, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour les services d'un Consultant international pour la mise en place d'une ligne de microfinance islamique dans le cadre des activités du PD-COBIE au Cameroun. Les services du consultant consistent à réaliser d'une part, d'accompagner le PD-COBIE à faciliter la mise en œuvre de la ligne de financement islamique par le Crédit Du Sahel. Assurant ainsi au PD-COBIE une assistance technique ponctuelle appropriée destinée à préparer en amont l'élaboration et la mise en œuvre des activités de financement au profit des populations cibles par le prestataire retenu qu'est le Crédit Du Sahel.

2. Consistance des prestations

I- Pour la mise en place de la ligne de financement islamique, il s'agira pour le bureau d'études ou le cabinet de :

- Finaliser le projet de contrat avec le Crédit Du Sahel sur la base du draft de contrat élaboré par le PD-COBIE ;
- Elaborer le contrat entre le Crédit Du Sahel et le MINEPAT ;
- Animer l'atelier de validation du manuel de procédures de mise en œuvre de la ligne de financement élaboré par le Crédit Du Sahel ;
- Animer trois (03) ateliers de sensibilisation avec les parties prenantes dans les villes de Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

3. Financement

Mode de financement : *Banque Islamique de Développement*

N° de Financement : *2CM-091 Accord de Services IJARA*

N° d'identification du Projet : *N°CMR 1003*

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous en 05 (cinq) exemplaires dont un original et quatre copies **au plus tard 15 (quinze) jours** dès la publication dudit Avis à Manifestation d'Intérêt. Avec la mention suivante :

« **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**
N° 0005/ASMI/MINEPIA/SG/PD-COBIE/UGCP/2020 DU 28/09/2020
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE
MICROFINANCE ISLAMIQUE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PD-COBIE AU CAMEROUN
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

- II- Pour la mise en place de l'assurance Bétail, il s'agira pour le bureau d'études ou le cabinet de :
- Identifier toutes les interventions de micro-assurance existantes qui participent à l'appui de la réduction du risque de l'assurance du bétail dans les communautés vulnérables et conformément aux principes de la charia ;
 - développer un produit Takaful pour le Crédit du Sahel qui élimine la valeur de la dette du client (acteur de la chaîne de valeurs viande) et paye une somme fixe pour la construction du processus d'achat. Un nouveau financement peut également être mis à disposition dès que chaque client est prêt ;
 - proposer des politiques/procédures de micro-assurance/Takaful qui utilise un processus paramétré pour effectuer des paiements aux assureurs/clients conformément aux principes de la charia. Ces procédures permettent de réclamer des paiements de manière rapide et transparente à l'assureur ;
 - identifier les leçons et les recommandations qui informeront du développement des initiatives à long terme afin d'optimiser la capacité de gestion des risques, de catastrophes des communautés vulnérables ;
 - identifier les opportunités de partenariat avec d'autres agences afin de fournir l'appui à une initiative de micro-assurance du bétail en collaboration avec d'autres agences camerounaises.

Les termes de référence détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel).

6. Critères d'évaluation

L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- a) Expérience générale du Consultant ;
- b) Références du Consultant dans la mise en place de la microfinance islamique ;
- c) Références du Consultant dans la mise en place de la micro-assurance Takaful ;
- d) Expérience et qualification générale du personnel :

N°	Poste	Qualification minimale	Expérience minimale
01	Chef de Mission (Expert en finance islamique)	Bac +5 en finance islamique	Minimum 10 ans en micro finance rurale
02	Consultant Senior (Expert en assurance et micro-assurance)	Bac+4 en assurance ou micro-assurance Takaful	Minimum 03 en micro finance ou en micro finance islamique
03	Consultant Junior (Expert en micro finance rurale)	Bac+5 en économie, agroéconomie	Minimum 03 ans en micro finance ou en micro finance islamique

7. Renseignements Complémentaires

Au Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage, Unité de Gestion et de Coordination du Projet sis à Bastos-Yaoundé, rue 1761 lieudit « derrière les bureaux de la Banque Mondiale ». Tél. : (237) 694 49 69 36/ 678 09 75 13, E-mail : pdcobiecameroon@gmail.com.

À l'attention de : Mr OLOUGOU OKOUNOU Etienne Valère
Titre et fonction de la personne à contacter : Coordonnateur National du PD-COBIE
Tel: 694 49 69 36/ 678 09 75 13
Courriel: pdcobiecameroon@gmail.com

8. Evaluation et publication des resultats

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les directives pour l'utilisation des consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition avril 2019), disponibles sur le site internet de la Banque à l'adresse www.isdb.org

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTERE DU COMMERCE**COMMUNIQUE N°10/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 22 SEPT 2020 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°005/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 24 JUILLET 2020	CONSTRUCTION D'UN RESEAU TELEPHONQUE POUR LA CENTRALE D'ECOUTE DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS CENEPRO Délai de livraison : 30 jours Montant TTC : 14 310 000 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 22 Septembre 2020

Le **MINISTRE****MBARGA ATANGANA Luc Magloire**

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

ADDITIF N° 001 /20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MAITRE D'OUVRAGE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 QUE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 08 OCTOBRE 2020 EST REPORTEE AU 22 OCTOBRE 2020 A LA MEME HEURE.

PAR AILLEURS, ILS DEVRAIENT TENIR COMPTE DES RECTIFICATIFS SUIVANTS :

1- AONO N°003/20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 du 04 septembre 2020

N°	AU LIEU DE	LIRE
1	Micro-ordinateur Clavier AZERTY 87 micro-ordinateurs dans l'AAO	Micro-ordinateur Clavier QWERTY 107 micro-ordinateurs
2	Onduleur 87 onduleurs	Onduleur 107 onduleurs
3	Logiciel SAGE CV6 10 logiciels CV6 + clé dans l'Avis d'Appel d'Offres	Logiciel SAGE CV6 00 logiciel CV6 + clé
4	CD contenant les cours de sténotypie Absent dans le Devis Estimatif et Quantitatif (DQE)	CD contenant les cours de sténotypie 02 CD contenant les cours d'initiation à la sténotypie (vitesse : 40 à 60 mots/mn, 70 à 90 mots/mn ; 80 à 120 mots/mn ; 120 à 160 mots/mn dans le DQE.
5	Imprimante Huit (08) imprimantes dans le DQE	Imprimante Vingt (20) imprimantes dans le DQE
6	Machines à relier Trois (03) machines à relier dans le DQE	Machines à relier Cinq (05) machines à relier dans le DQE
7	Photocopieurs Quatre (04) photocopieurs dans le DQE	Photocopieurs Six (06) photocopieurs dans le DQE
8	Massicots Deux (02) massicots dans le DQE	Massicots Quatre (04) massicots dans le DQE
9	Date de dépôt : 08 octobre 2020	Date de dépôt : 22 octobre 2020

LE RESTE SANS CHANGEMENT./.

YAOUNDE le 5 Octobre 2020

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

ADDITIF N° 002/20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MAITRE D'OUVRAGE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 QUE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 08 OCTOBRE 2020 EST REPORTEE AU 22 OCTOBRE 2020 A LA MEME HEURE.

PAR AILLEURS, ILS DEVRAIENT TENIR COMPTE DU RECTIFICATIF SUIVANT :

1- AONO N°004/20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 du 04 septembre 2020

N°	AU LIEU DE	LIRE
1	Date de dépôt : 08 octobre 2020	Date de dépôt : 22 octobre 2020

LE RESTE SANS CHANGEMENT./.

YAOUNDE le 5 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

NALOVA LYONGA

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

ADDITIF N° 003 /20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 DU 05 OCTOBRE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MAITRE D'OUVRAGE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 QUE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 08 OCTOBRE 2020 EST REPORTEE AU 22 OCTOBRE 2020 A LA MEME HEURE.

PAR AILLEURS, ILS DEVRAIENT TENIR COMPTE DU RECTIFICATIF SUIVANT :

1- AONO N° 005/20/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2020 du 04 septembre 2020

N°	AU LIEU DE	LIRE
1	Date de dépôt : 08 octobre 2020	Date de dépôt : 22 octobre 2020

LE RESTE SANS CHANGEMENT./.

YAOUNDE le 5 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

NALOVA LYONGA

MINISTERE DU COMMERCE**COMMUNIQUE N°06/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°0008/AONR-PU/ CIPM/MINCOMMERCE/2020 DU 01 SEPT 2020	ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME DE CONTROLE (PHASE 2) AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	EMC ENGINEERING Délai de livraison : 45 jours Montant TTC : 19 974 375 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le **MINISTRE****MBARGA ATANGANA Luc Magloire**

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N°024/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MBAMTI-ALARBA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N° **024/DA/M/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 du 15 Septembre 2020**, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susmentionnée pour les montants et les délais suivants:

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observation
			Lu lors du Dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Mbamti Alarba	ETS: VISUAL WORKS COMPANY Tel: 694 604 870/650 118 628	8 000 000	8 000 000	Trois (03)mois	Unique soumissionnaire techniquement apte

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

BANYO le 15 Septembre 2020

Le MAIRE

GARBA SOULE

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**COMMUNIQUE N°00001379/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ
N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II
ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJAFINANCEMENT : BIP
CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :

La consultation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
Groupement des Entreprises AROH-KEH & GEO-TRACTORS Tel: 694 30 16 06. N° Contribuable: P087712645443Y N°R.C: RC/YAO/2017/A/3685	Exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes MESSOK – ZOULABOT II et MEYOMESSI – OVENG	594 999 771 FCFA	10 mois

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N°07/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°0007/AONR-PU/ CIPM/MINCOMMERCE/2020 DU 01 SEPT 2020	ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION DES ARCHIVES AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	EMC ENGINEERING Délai de livraison : 45 jours Montant TTC : 9 945 450 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°007/C/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/2020 DU 21/07/2020 LESTRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE AU SIÈGE DE LA MIPROMALO-YAOUNDÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO)

Communique

par décision :

N°007/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 du 07 OCTOBRE 2020

L'entreprise **NOVA ENGINEERING Sarl, B.P:Ydé, Tel. : 696 074 119**, a été retenue pour l'exécution des prestations, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/ MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/2020 21/07/2020 pour les travaux de réhabilitation de la clôture au siège de la MIPROMALO-Yaoundé, pour un montant **TTC de : Douze millions huit cent cinquante-deux mille deux cent vingt-cinq (12 852 225) francs CFA.**

Le délai de livraison est de **trois (03) mois.**

YAOUNDE le 7 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

LIKIBY BOUBAKAR

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°009/C/C-AKGA/SG/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 11/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER BAMILEKE (RUES 1&2), DE LA ROUTE DERRIERE LA MORGUE, DE LA ROUTE ENEO, DE LA ROUTE PONT SUR LE NYONG – CARREFOUR EBOA – CARREFOUR WOUMADANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

A la suite de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 du 11 août 2020, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montants corrigés TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Les travaux d'électrification par énergie solaire du quartier Bamiléké (rues 1&2), de la route derrière la morgue, de la route ENEO, de la route Pont sur le Nyong – carrefour EBOA – carrefour WOUMA dans la Commune d'Akonolinga	ETS MARKA BP : 210 EBOLOWA Tél : 699 86 80 15	89 995 000	Trois (03) mois	Offre conforme Rang : 1^{er}

L'Entreprise ETS MARKA, B.P : 210 EBOLOWA, Tél : 699 86 80 15 est retenue pour les travaux d'électrification par énergie solaire du quartier Bamiléké (Rues 1&2), de la route derrière la morgue, de la route ENEO, de la route Pont sur le Nyong – Carrefour EBOA – Carrefour WOUMA dans la Commune d'Akonolinga, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de **Quatre vingt neuf millions neuf cent quatre vingt quinze mille (89 995 000) francs CFA et un délai d'exécution de **Trois (03) mois**.**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie d'Akonolinga pour l'établissement du Marché correspondant.

AKONOLINGA le 5 Octobre 2020

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**COMMUNIQUE N°00001374/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ
N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE SUIVI ET LE
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES
MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU
PADI-DJA FINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :

La consultation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
GM CONSULTING BP : 6036 Yaoundé, Tel : 699 98 07 41 / 678 58 33 49 N° Contribuable : P036300129093E	Suivi et contrôle technique des travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes MESSOK – ZOULABOT II et MEYOMESSI – OVENG	51 933 375 FCFA	11 mois

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 00000054/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE 1) DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 104 000 000 FCFA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT AZIZ SOLUTIONS SARL/ETS PIERAL	98 994 944	03 mois

L'intéressés est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 00000060/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (5) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscit , le Soumissionnaire ci-apr s d sign  :

Soumissionnaire	Montant propos� TTC en FCFA	D�lai D'ex�cution
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI)	125 000 000	30 jours

L'int ress s est invit    se pr senter d s publication du pr sent communiqu  au Service des March s Publics du Minist re de l'Eau et de l'Energie pour l' laboration du projet de march .

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont pri s de passer retirer leurs Offres au Secr tariat de la Commission Interne de Passation des March s aupr s du MINEE sous quinzaine d s publication du pr sent Communiqu . Pass  ce d lai, ces Offres seront d truites.

Le pr sent communiqu  tient lieu de main lev e de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 00000061/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000030/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 1ER SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDITION EN EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NKOLMEVAH DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 33 712 893 F CFA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
IRED SARL	33 000 000	03 Mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020, POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2021, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée à la Société **TEAM BUILDERS COMPANY**, B.P : 6477 Yaoundé-Cameroun, pour un montant de **39 483 675 (Trente-neuf millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante-quinze) Francs CFA TTC** et pour une durée d'exécution de soixante (60) jours.

Ladite structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales) dès publication du résultat, en vue des formalités de souscription du projet de Lettre-Commande y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de quinze (15) jours ; Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de Soumission.

YAOUNDE le 8 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

CENTRAL AFRICAN BACKBONE

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
 N°00000032/AOIO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE DEPLOIEMENT
 D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 EN (QUATRE LOTS)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

RPAO	Au lieu de	Lire
	Page 56 Une réunion préalable à la remise des offres aura lieu le 30 Septembre 2020 à 10H00 (Heure locale), dans la salle de réunions du projet CABsise derrière la Poste Centrale BP : 6061 Yaoundé Téléphone : (237) 222 23 55 16.	Page 56 NB : Une réunion préalable à la remise des offres aura lieu le 02 Octobre 2020 à 10H00 (Heure locale), dans la salle de réunions du projet CABsise derrière la Poste Centrale BP : 6061 Yaoundé Téléphone : (237) 222 23 55 16.
6	Critères d'évaluation 1. Critères éliminatoires j) Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur agréé pour tous les lots.	Critères d'évaluation 1. Critères éliminatoires j) Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur agréé pour les lots1, 2, 3 et 4.
12.1	NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.	NB :- Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen. - le soumissionnaire devra choisir son ordre de préférence des lots

YAOUNDE le 28 Septembre 2020

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUÉ N° D13-280/C/MINSANTE/R-COVID-19 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS ET LETTRE-COMMANDES SPÉCIAUX PASSÉS SUIVANT AUTORISATION N°A263/SG/PR DU 17 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS, DES CONSOMMABLES ET LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU FLAN DE RIPOSTE NATIONAL CONTRE LE COVID-19.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE COMMUNIQUE :

Au terme du processus d'évaluation des offres administratives, techniques et financières, les entreprises dont les noms et raison sociale suivent, ont été déclarées adjudicataires des marchés et lettre-commandes ci-après :

- VOIR TABLEAU SUR PDF

YAOUNDE le 5 Octobre 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°31/20/SONARA/DG/CAB DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE ENERTEC SARL, DU MARCHÉ ADAPTÉ RELATIF À "L'AUDIT DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) CONFORMEMENT À LA CERTIFICATION DU CODE ISPS"

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DÉCISION N°31/20/SONARA/DG/CAB DU 06 OCTOBRE 2020

PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE **ENERTEC Sarl,**

DU MARCHÉ ADAPTÉ RELATIF À "L'AUDIT DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) CONFORMEMENT À LA CERTIFICATION DU CODE ISPS"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°DCL/DMLOG/CSMEM/BM/kmf/118/2020 du 04 Mars 2020 portant prise d'attache pour la mise en concurrence de la prestation relative à l'accompagnement de l'installation portuaire (IP) de Cap Limboh au renouvellement de la déclaration de conformité au Code ISPS ;

Vu les conclusions du procès-verbal d'analyse des offres des entreprises consultées pour la prestation d'objet, élaboré et validé par un groupe de travail composé de Madame EKALLE Frida ETULE (Présidente) et Messieurs MINYEM Bertrand (Membre) et MPOUNG Joël (Rapporteur) ;

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché adapté relatif à l'audit des installations portuaires de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) conformément à la certification du Code ISPS, est attribué à l'entreprise **ENERTEC** Sarl, B.P. 5608 Yaoundé, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 38.696.625** (*trente-huit millions six cent quatre-vingt-seize mille six cent vingt-cinq*), et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

LIMBE le 6 Octobre 2020

Jean-Paul SIMO NJONOU
Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ampliation:

NJONOU Jean Paul Simo

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) ENERTEC Sarl - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 23/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 11 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'EQUIPEMENT MEDICAL EN MATERIEL D'OPHTALMOLOGIE AU CSI DE FADA (LOT02), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision **N° 023/DA/M/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 du 11 Septembre 2020**, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susmentionnée pour les montants étalés délais suivants :

Maitre d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d' exécution	Observation
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	VILLE DE BANYO	ETS: TONY BP: 2033 Yaoundé Tel : 693 811 248	8 000 000	8 000 000	Deux (02) mois	Unique soumissionnaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

BANYO le 11 Septembre 2020

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 022/2020/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 11 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 022/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 17 AOÛT 2020 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'EQUIPEMENT MEDICAL EN MATERIEL D'ODONTOSTOMATOLOGIE AU CSI DE TICKET (LOT 01), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N° **022/DA/M/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 du 11 Septembre 2020**, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maitre d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observation
			Lu lors du Dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	VILLE BANYO	ETS: TONY BP : 2033 Yaoundé Tel : 693 811 248	7 995 000	7 995 000	Deux (02) mois	Unique soumissionnaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

BANYO le 11 Septembre 2020

Le MAIRE

GARBA SOULE

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**DECISION N°174/10/2020/MAGZI SA/DG/CT2/SDAC/MMS PORTANT RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À
MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/MAGZI/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 RELATIF À LA
RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT
DE 100 HA DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE MEYOMESSALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

- VU la Constitution ;
- VU le Statut du personnel de la MAGZI approuvé par l'arrêté n° 010/MINPAT/CAB1 du 22 mai 1986 ;
- VU la loi n° 92-007 du 14 août 1992 portant Code du Travail dans la République du Cameroun ;
- VU la loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- VU le Décret n° 2019/205 du 24 Avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
- VU Décret n° 2006/039 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de la MAGZI ;
- VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU le Décret n° 2019/205 du 24 Avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;
- VU les Termes de Références et l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la réalisation des études techniques d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'aménagement de 100 ha de terrain dans la Zone Industrielle de MEYOMESSALA ;
- VU la note du portant mise en place du comité interne chargé de la pré-qualification des Cabinets/Bureaux d'Études en date du 21 septembre 2020 ;
- VU la proposition de pré-qualification en date du 1^{er} Octobre 2020 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : les Cabinets/Bureaux d'Études suivants, sélectionnés au terme de l'étape de la pré-qualification par le Maître d'Ouvrage sont qualifiés pour la suite de la procédure. Il s'agit de :

N°	STRUCTURES	ADRESSES		
		BOITE POSTALE	TELEPHONE	E-MAIL
1	GROUPEMENT DIDON CONSEIL & TYGA Solutions	BP 30 011 Yaoundé	677 45 82 99 695 08 47 02	
2	ECTA BTP	BP 785 Yaoundé	222 22 00 87 222 22 04 65	Ecta.btp.com
3	GEOMAT 2000	BP 15 042 Yaoundé	699 38 56 91	

Article 2 : En foi de quoi la présente décision est établie pour servir et valoir ce que de droit./-

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**COMMUNIQUE N°00001374/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ
N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE SUIVI ET LE
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES
MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU
PADI-DJA FINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :

La consultation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
GM CONSULTING BP : 6036 Yaoundé, Tel : 699 98 07 41 / 678 58 33 49 N° Contribuable : P036300129093E	Suivi et contrôle technique des travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes MESSOK – ZOULABOT II et MEYOMESSI – OVENG	51 933 375 FCFA	11 mois

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**COMMUNIQUE N° 00000054/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17/09/2020 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18
AEP ET 212 FORAGES (PHASE 1) DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN
MONTANT DE 104 000 000 FCFA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscit , le Soumissionnaire ci-apr s d sign  :

Soumissionnaire	Montant propos� TTC en FCFA	D�lai D'ex�cution
GROUPEMENT AZIZ SOLUTIONS SARL/ETS PIERAL	98 994 944	03 mois

L'int ress s est invit    se pr senter d s publication du pr sent communiqu  au Service des March s Publics du Minist re de l'Eau et de l'Energie pour l' laboration du projet de march .

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont pri s de passer retirer leurs Offres au Secr tariat de la Commission Interne de Passation des March s aupr s du MINEE sous quinzaine d s publication du pr sent Communiqu . Pass  ce d lai, ces Offres seront d truites.

Le pr sent communiqu  tient lieu de main lev e de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 00000060/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (5) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscit , le Soumissionnaire ci-apr s d sign  :

Soumissionnaire	Montant propos� TTC en FCFA	D�lai D'ex�cution
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI)	125 000 000	30 jours

L'int ress s est invit    se pr senter d s publication du pr sent communiqu  au Service des March s Publics du Minist re de l'Eau et de l'Energie pour l' laboration du projet de march .

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont pri s de passer retirer leurs Offres au Secr tariat de la Commission Interne de Passation des March s aupr s du MINEE sous quinzaine d s publication du pr sent Communiqu . Pass  ce d lai, ces Offres seront d truites.

Le pr sent communiqu  tient lieu de main lev e de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 00000061/20/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000030/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 1ER SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NKOLMEVAH DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 33 712 893 F CFA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
IRED SARL	33 000 000	03 Mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020, POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2021, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée à la Société **TEAM BUILDERS COMPANY**, B.P : 6477 Yaoundé-Cameroun, pour un montant de **39 483 675 (Trente-neuf millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante-quinze) Francs CFA TTC** et pour une durée d'exécution de soixante (60) jours.

Ladite structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales) dès publication du résultat, en vue des formalités de souscription du projet de Lettre-Commande y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de quinze (15) jours ; Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de Soumission.

YAOUNDE le 8 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°007/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/20 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE AU SIÈGE DE LA MIPROMALO-YAOUNDÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIPROMALO

- Vu la constitution ;
- Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la Loi N° 2018/ 012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;
- Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, modifié et complété par le décret N°2018/594 du 17 octobre 2018 portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux;
- Vu le décret N°2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;
- Vu le décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux locaux;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/ 010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
- Vu le DAO N°006/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2020 du 21/07/2020 pour les travaux de réhabilitation de la clôture au siège de la MIPROMALO-Yaoundé (en procédure d'urgence).
- Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres (SCAO) ;
- Vu la nécessité de service,

DECIDE

Article 1: L'Entreprise NOVA ENGINEERING Sarl, B.PYAOUNDE, TEL : 696 074 119, a été retenu pour



l'exécution des prestations décrites dans ledit DAO:

N°	PRESTATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
1	Travaux de réhabilitation de la clôture au siège de la MIPROMALO-Yaoundé	L'Entreprise NOVA ENGINEERING Sarl BP:Ydé, Tel. : 696 074 119	12 852 225	03 Mois

Article 2: L'Entreprise **NOVA ENGINEERING Sarl, B.PYAOUNDE**, est invité à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et appliquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Octobre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

LIKIBY BOUBAKAR

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 00000436/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000030/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 1ER SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NKOLMEVAH DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 33 712 893 F CFA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 25 Août 2020 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 25 août 2020 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La société ci-après citée est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
IREL SARL	33 000 000	03 Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 00000395/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 17/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE 1) DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020. POUR UN MONTANT DE 104 000 000 FCFA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 03 Août 2020 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°00000025/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 03 août 2020 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La société ci-après citée est déclarée attributaire de la lettre-commande relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT AZIZ SOLUTIONS SARL/ETS PIERAL	98 994 944	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°014/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT ETC (en chiffres)	DELAJ DE LIVRAISON
N°0008/AONR-PU/ CIPM/MINCOMMERCE/2020 DU 01 SEPT 2020	ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME DE CONTROLE (PHASE 2) AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	EMC ENGINEERING	19 974 375 FCFA	45 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

DECISION N°00001375/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE REPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004390/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;
Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;
Vu L'autorisation de gré à gré N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020.
Vu Les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal du 06 octobre 2020 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

DECIDE:

Article 1: le Bureau d'Etudes Techniques GM CONSULTING est retenu pour le suivi et le contrôle des travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes MESSOK – ZOULABOT II et MEYOMESSI – OVENG dans le cadre de la mise en œuvre du PADI-Dja.

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
GM CONSULTING BP : 6036 Yaoundé, Tel : 699 98 07 41 / 678 58 33 49 N° Contribuable : P036300129093E	suivi et contrôle technique des travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes MESSOK – ZOULABOT II et MEYOMESSI – OVENG	51 933 375 FCFA	11 mois

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

DECISION N°00001380/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2020 DU 06 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004390/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK – ZOULABOT II ET MEYOMESSI – OVENG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
 Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
 Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
 Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;
 Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;
 Vu L'autorisation de gré à gré N°004390/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17 SEPTEMBRE 2020.
 Vu Les offres des soumissionnaires ;
 Vu le Procès-Verbal de la session du 05 octobre 2020 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
 Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

DECIDE:

Article 1: le Groupement des Entreprises AROH-KEH & GEO-TRACTORS est retenu pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes MESSOK – ZOULABOT II et MEYOMESSI – OVENG dans le cadre de la mise en œuvre du PADI-Dja.

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
Groupement des Entreprises AROH-KEH & GEO-TRACTORS Tel: 694 30 16 06. N° Contribuable: P087712645443Y N°R.C: RC/YAO/2017/A/3685	Exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes MESSOK – ZOULABOT II et MEYOMESSI – OVENG	594 999 771 FCFA	10 mois

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 00000435/20/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 02/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (5) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 25 Août 2020 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 25 août 2020 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La société ci-après citée est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI)	125 000 000	30 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 2 Octobre 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DU COMMERCE

**DECISIONN°015/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 OCT 2020PORTANT ADJUDICATION DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT ETC(en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0007/AONR-PU/ CIPM/MINCOMMERCE/ DU 01 SEPT 2020	ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION DES ARCHIVES AU PROFIT DU MINISTRE DU COMMERCE	EMC ENGINEERING	9 945 450 FCFA	45 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

DÉCISION N°10/D/MINADER/MINEPIA/C2D PCP-AFOP/CN/UPM/2020PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM DU 14 JUILLET 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHEES - PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION (PCP-AFOP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur national du Programme l'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, phase de Consolidation et de Pérennisation (PCP-AFOP), maître d'ouvrage délégué ;

- Vu la Convention N° CCM 1396 03 V du 14 Juillet 2017 signée entre l'Etat du Cameroun et la France (AFD) ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

DECIDE

Article 1.- L'appel d'offres national ouvert N°01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM DU 14 Juillet 2020, est annulé.

Article 2.- Les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres sous quinzaine, au secrétariat de la commission spéciale de passation des marchés auprès du programme PCP-ACEFA.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

ANGO PIERRE BLAISE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DÉCISION N° 485 /ANTIC/DG/DAG/SDCPR/EAS DU 07 OCTOBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 30 JUILLET 2020 POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE 2021, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;

Vu l'arrêté N°003/MINFI du 09 Mars 2016 portant nomination du Contrôleur Financier spécialisé auprès de l'ANTIC ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu la résolution N° 4 du 19 décembre 2019 portant adoption du Budget 2020 de l'ANTIC ;

Vu la lettre N° 0000700/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA4/NB du Ministère des Finances du 03 février 2020 portant approbation du Budget de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), au titre de l'exercice 2020 ;

Vu la lettre-circulaire N0 0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret No 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la décision No 00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics;

Vu la décision No 19-393/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/ du 28 juin 2019 portant constatation de la composition de la CIPM auprès de l'ANTIC ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1: Est attributaire de la Lettre-Commande de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°05/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 du 30 juillet 2020 pour la production des agendas et des calendriers de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) pour le compte de l'année 2021, exercice 2020 : la Société **TEAM BUILDERS COMPANY**, B.P : 6477 Yaoundé-Cameroun.

Article 2: La durée d'exécution et le montant de la présente Lettre-Commande sont répartis ainsi qu'il suit :

INTITULE	ENTREPRISE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC (F CFA)
<i>Production des agendas et des calendriers de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), pour le compte de l'année 2021.</i>	SOCIETE TEAM BUILDERS COMPANY, B.P: 6477 Yaoundé-Cameroun	60 Jours	39 483 675 YAOUNDE le 18 Octobre 2020 Le Directeur Général EBOTI ENOW

Article 3: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°009/D/C-AKGA/SG/2020 DU 05 OCTOBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 11/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER BAMILEKE (RUES 1&2), DE LA ROUTE DERRIERE LA MORGUE, DE LA ROUTE ENEO, DE LA ROUTE PONT SUR LE NYONG – CARREFOUR EBOA – CARREFOUR WOUMADANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés

Publics ;

Vu le Décret N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés

Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret

N°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048

du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances,

au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 du 11/08/2020 pour les

travaux d'électrification du quartier Bamiléké (Rues 1&2), de la route derrière la morgue, de la route ENEO, de la route Pont sur le Nyong – Carrefour EBOA – Carrefour WOUUMA dans la Commune d'Akonolinga ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 30 septembre 2020 ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés en date du 30 septembre 2020.

DECIDE

Article 1^{er}: L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation sus-mentionnée :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montants corrigés TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Travaux d'électrification par énergie solaire du quartier Bamiléké (Rues 1&2), de la route derrière la morgue, de la route ENEO, de la route Pont sur le Nyong – Carrefour EBOA – Carrefour WOUMA dans la Commune d'Akonolinga	ETS MARKA BP : 210 EBOLOWA Tél : 699 86 80 15	89 995 000	Trois (03) mois	Offre conforme Rang : 1 ^{er}

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera / **AKONOLINGA le 5 Octobre 2020**

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

MINISTERE DU COMMERCE

**DECISIONN°00025/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 22 SEPT 2020PORTANT ADJUDICATION
DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation suivante :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°005/DC/MINCOMMERCE/CI DU 24 JUILLET 2020	CONSTRUCTION D'UN RESEAU TELEPHONIQUE POUR LA CENTRALE D'ECOUTE DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS CENEPRO	14 310 000 FCFA	30 jours

Article2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 01ER OCTOBRE 2020 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°09/AAO/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS CI-APRÈS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y AFFÉRENT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Page 6, numéro 8 (recevabilité des offres : Au lieu de:</p> <p>Caution de soumission (...) d'un montant de 15 830 000 (quinze millions huit cent trente mille) F CFA.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Caution de soumission (...) d'un montant de 316 000 (Trois cent seize mille) F CFA.</p> <p>Le reste sans changement.</p> <p>Le présent additif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 1 Octobre 2020

Le MAIRE

WANGSOUWE GABRIEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

ADDITIF N° 009/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/SMA/2020 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECAO PUBLIE UN ADDITIF DANS LE DAO N°006/AAONO/ SODECAO/CIPM/2020 DU 11 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE FONGICIDES SYSTÉMIQUES, DE FONGICIDES DE CONTACT, D'INSECTICIDES, DE NÉMATOCIDES, D'HERBICIDES, D'ENGRAIS FOLIAIRES, D'ENGRAIS MINÉRAUX ET D'ENGRAIS ORGANIQUES À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
----------	---------------

	Au lieu de ...
--	----------------

	N/A
--	-----

1 Autres

Lire plutot

Il est considéré la transcription des articles ci-après ainsi qu'il suit :

● CONSTITUTION DE L'OFFRE ADMINISTRATIVE

Enveloppe A - Volume 1. : dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- acte donnant pouvoir au (x) signataire (s) d'engager avec toutes les conséquences de droit, la (les) société (és) pour laquelle la soumission est présentée (à timbrer) ;
- déclaration d'intention de soumissionner suivant le modèle ci-joint (à signer et à timbrer) ;
- caution de soumission portant des mentions manuscrites d'un montant égal à un million cinq cent mille (1.500.000) F C. émise par une Banque de premier ordre ou Organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances, produite postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier fiscal complet contenant les pièces suivantes (copies certifiées) datant de moins de trois (03) mois:

- attestation d'immatriculation, timbrée;
- registre de commerce, timbrée ;
- attestation de non-redevance, timbrée ;
- attestation de domiciliation bancaire.
- attestation de localisation, timbrée ;
- plan de localisation, timbrée ;
- certificat de non-faillite datant de moins de trois (03) mois ;

Les pièces suivantes quant à elles doivent être produites postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres :

- l'attestation de la CNPS ;
- la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres;
- de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

● ARTICLE 7 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES (CCAP)

- la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- la loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres Entités publiques ;
- la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;

- ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
 - le code général des Impôts du Cameroun, mis à jour le 1^{er} janvier 2020, actualisant les dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
 - le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08/03/2012 ;
 - le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 définissant les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des Marchés publics ;
 - le décret n°74/83 du 02 février 1974 portant création de la Société de Développement du Cacao (SODECAO) ;
 - le décret n°77/41 du 03 février 1977 portant attributions et organisation des Contrôles financiers ;
 - le décret n°80/080 du 10 mars 1980 portant réorganisation de la SODECAO ;
 - le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 - le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - le décret n°2018/429 du 24 juillet 2018 portant nomination du Directeur Général de la SODECAO ;
 - la décision n°003/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/20 du 06 avril 2020 constatant la constitution de la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la SODECAO ;
 - la circulaire n°00008340/C/MINFI du 26 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de Finances 2020, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
 - les normes en vigueur, notamment d'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marchés.
- **DISPOSITIONS RELATIVES AU VISA DU MINISTRE DES MARCHES PUBLICS (MINMAP) SUR LA DERNIERE FACTURE**

Le MINMAP reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés des travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestations.

● **MODELE DU MARCHE**

SOMMAIRE

TITRE I : CAHIER DESQ CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

TITRE II : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

TITRE III : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TITRE IV : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF

● MODELE DES PIECES A UTILISER PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Table des modèles

Annexe n° 5 : Modèle de caution de retenue de garantie

Annexe n° 6 : Modèle d'autorisation du fabricant

Annexe n° 4 : Modèle de caution d'avance de démarrage

Banque : référence, adresse

Nous soussignés (banque, adresse), déclarons par la présente garantir, pour le compte de :

Le paiement, sans contestation et dès réception de la première demande écrite du bénéficiaire, déclarant que [le titulaire] ne s'est pas acquitté de ses obligations, relatives au remboursement de l'avance de démarrage selon les conditions du marché du relatif aux travaux [indiquer l'objet des travaux, les références de l'appel d'offres et le lot, éventuellement], de la somme totale maximum correspondant à l'avance [trente (30) %] du montant Toutes Taxes Comprises du marché n°, payable dès la notification de l'ordre de service correspondant, soit :..... francs CFA

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès réception des parts respectives de cette avance sur les comptes de [le titulaire] ouverts auprès de la banque sous le n°

Elle restera en vigueur jusqu'au remboursement de l'avance conformément à la procédure fixée par le CCAP. Toutefois, le montant de la caution sera réduit proportionnellement au remboursement de l'avance au fur et à mesure de son remboursement.

La loi et la juridiction applicables à la garantie sont celles de la République du Cameroun.

Signé et authentifié par la banque

à, le

[signature de la banque]

Annexe n° 6 : Modèle d'attestation du fabricant

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications ci-après. Cette lettre doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans les RPAO.

Date [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre] AO N° ____ du ____ : [insérer les références de l'Appel d'Offres] Variante N° . : [insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante]

A: [insérer nom complet du Maître d'Ouvrage]

Je soussigné (nom et adresse complète du fabricant).....

Atteste que la société (nom et adresse complète) est habilitée à commercialiser nos produits (ou le cas échéant) dispose d'un agrément.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants pour les fournitures offertes.

Signature

En date du

jour de

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Octobre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE NGAOUNDAL

ADDITIF N° 08BIS/A/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 25/09/2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATIONS AVIS CONSULTATION N°04/DC/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 03/07/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA BOUCHERIE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat Généram de la Mairie de NGAOUNDAL , au plus tard le 29/09/2020 à 10 heures, heure locale.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, au plus tard le 07/10/2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p>AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/MO/CNDAUCIPIVI/202a DU 03/07/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA BOUCHERIE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"(En procédure d'urgence)</p> <p>NB: l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Lettre Commande complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en eun temps. il aura lieu le 29/09/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations de ladite Commune. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> <p>MOTIF: NON ACHAT DU DAO</p> <p>LE RESTE SANS CHANGEMENT</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. Il aura lieu le 07/10/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations de ladite Commune. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

NGAOUNDAL le 25 Septembre 2020

Le MAIRE

MOHAMADOU

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES PLIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard 24 SEPTEMBRE 2020 à 12 heures sous enveloppe cachetée adressée à ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION sise à l'immeuble Hibiscus face Lycée Fustel de Coulanges, service de courrier 4^{ème} étage, porte 412, BP 15111 Yaoundé - Cameroun Tel : +(237) 222 23 19 30 / 222 23 11 03, Fax : +(237) 222 23 11 13, E-mail : info@edc-cameroon.org portant la mention : « **Demande de Cotations N°001/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES RATIONS PHYSIQUES AU PARC NATIONAL DE DENG DENG** ». Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours.

Lire plutot

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation communique :

Les entreprises concernées par la demande de cotations **N° 001/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020** pour la fourniture des « **RATIONS PHYSIQUES DES ECO GARDES DU PARC NATIONAL DE DENG DENG** », sont informées que la date limite de dépôt des plis initialement prévue le 24 Septembre 2020 est reportée au **28 Octobre 2020** aux mêmes heure et lieu indiqués.

YAOUNDE le 7 Octobre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

ADDITIF N°1 A/SRELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/ARSEL/CIPM/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE GADGETS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ... Article 7 - Cachetage et marquage des offres</p> <p>Le soumissionnaire placera un <u>(01) original et cinq (05) copies</u> de son offre dans une enveloppe cachetée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans l'Avis de Consultation et 2. portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tel qu'indiqués dans l'Avis de Consultation.
	<p>Lire plutot Article 7 - Cachetage et marquage des offres</p> <p>Le soumissionnaire placera <u>un (01) original et six (06) copies</u> de son offre dans une enveloppe cachetée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans l'Avis de Consultation et <p>portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tel qu'indiqués dans l'Avis de Consultation.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ... Pièce n°5 (Projet de Lettre-Commande)</p> <p>ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT</p> <p>18.2 Echelonnement des paiements</p> <p>Les paiements s'effectueront sur présentation d'une facture définitive établie en cinq (05) exemplaires dont l'original</p>



timbré.



3 Autres

Lire plutot

Pièce n°5 (Projet de Lettre-Commande)

ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT

18.2 Echelonnement des paiements

Les paiements s'effectueront sur présentation d'une facture définitive établie en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré. La facture définitive sera signée contradictoirement par le Ministre en charge des Marchés Publics, le Maître d'Ouvrage et le fournisseur.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 7 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

DEMENOU TAPAMO Honoré

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

ADDITIF N°1A/SRELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/ARSEL/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) semaines</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée sous pli scellé et contre récépissé, au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, au plus tard le 09/10/2020 à 13 heures précises, contre récépissé. Elles devront porter les mentions suivantes :</p> <p>Demande de cotation N°02/DC/ARSEL/CIPM/2020 du 16/09/2020 Pour la fourniture de matériels informatiques à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) au titre de l'exercice 2020 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Au plus tard le 26 octobre 2020 à 13 heures heure locale</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps le 09/10/2020 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Aura lieu en un temps le 26 octobre 2020 à 14 heures, heure locale</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Pièce n°5 (Projet de Lettre-Commande)</p> <p>ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT</p> <p>18.2 Echelonnement des paiements</p> <p>Les paiements s'effectueront sur présentation d'une facture définitive établie en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Pièce n°5 (Projet de Lettre-Commande)</p> <p>ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT</p> <p>18.2 Echelonnement des paiements</p> <p>Les paiements s'effectueront sur présentation d'une facture définitive établie en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré. La facture définitive sera signée contradictoirement par le Ministre en charge des Marchés Publics, le Maître d'Ouvrage et le fournisseur.</p> <p>Le reste sans changement. /-</p>

YAOUNDE le 7 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

DEMENOU TAPAMO Honoré

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

ADDITIF N°1 A/SRELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/ARSEL/CIPM/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 POUR LA CONFECTION ET FOURNITURE DE FLYERS, DÉPLIANTS, BROCHURES ET ROLL-UP DE L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Article 7 - Cachetage et marquage des offres</p> <p>Le soumissionnaire placera un <u>(01) original et cinq (05) copies</u> de son offre dans une enveloppe cachetée :</p> <p>1. Adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans l'Avis de Consultation et portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tel qu'indiqués dans l'Avis de Consultation.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Article 7 - Cachetage et marquage des offres</p> <p>Le soumissionnaire placera <u>un (01) original et six (06) copies</u> de son offre dans une enveloppe cachetée :</p> <p>1. Adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans l'Avis de Consultation et portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tel qu'indiqués dans l'Avis de Consultation.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Pièce n°5 (Projet de Lettre-Commande)</p> <p>ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT</p> <p>18.2 Echelonnement des paiements</p> <p>Les paiements s'effectueront sur présentation d'une facture définitive établie en cinq (05) exemplaires dont l'original</p>

timbré.

3 Autres

Lire plutot

Pièce n°5 (Projet de Lettre-Commande)

ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT

18.2 Echelonnement des paiements

Les paiements s'effectueront sur présentation d'une facture définitive établie en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré. La facture définitive sera signée contradictoirement par le Ministre en charge des Marchés Publics, le Maître d'Ouvrage et le fournisseur.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 7 Octobre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

DEMENOU TAPAMO Honoré

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armp.cm 🌐 www.armp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armp.cm
✉ Email : pridesoft@armp.cm